

Société de Linguistique de Paris

**Journée scientifique de la *Société linguistique de Paris*
du samedi 21 janvier 2017**

**Comité d'organisation :
Jean Léo Léonard, Danh Thành Do-Hurinville & Huy Linh Dao**

**Amphithéâtre Michelet
Université Paris- Sorbonne
46, rue Saint-Jacques, Paris**

***De la transcatégorialité dans les langues naturelles :
description, modélisation, acquisition et application***

Résumés

1/ Alain Lemaréchal (Paris-Sorbonne, EPHE & LACITO, UMR 7107) « Polycatégorialité, transcatégorialité, grammaticalisation et ethnocentrisme »

Résumé : Le fait que certains éléments (mots, morphèmes, mais aussi constituants plus complexes comme les "*que P*") puissent sembler relever de plusieurs catégories ("parties du discours") est attesté dans beaucoup de langues, sinon dans toutes : fr *voyage* dans *un/le voyage* vs *je voyage*. Même une fois prises les précautions nécessaires, qui ne sont pas toujours prises quand il s'agit de "parties du discours", à savoir, avant tout, celle de ne pas confondre les niveaux de constituance – *je voyage* et *un/le voyage* n'appartiennent pas au même niveau que *voyage* –, le concept même de "polycatégorialité" apparaît assez problématique, sinon franchement mal formé. En effet, si un élément présente à la fois des comportements partagés par une catégorie A mais non par la catégorie B, et des comportements partagés par une catégorie B mais non par la catégorie A, cela définit seulement une autre catégorie caractérisée par l'ensemble de ces comportements. Il n'appartient ni à A ni à B, mais à une troisième catégorie, définie par la somme de ces comportements, ce qui n'est le cas ni des éléments de la catégorie A, ni de ceux de la catégorie B. Ne pas en tenir compte risque d'avoir pour effet qu'on projette sur tel système linguistique des oppositions de catégories qu'il ne possède pas. Parler de polyfonctionnalité a peut-être un sens, même si cela ne dépasse pas le simple constat et n'a guère de vertu explicative ; mais parler de polycatégorialité revient en dernier ressort à reporter les différences de position structurale sur les catégories, alors qu'une catégorie ne peut se définir

que par l'ensemble des positions structurales qu'elle peut occuper. Un risque plus grave encore existe : celui de faire cadrer, éventuellement à coup d'"emplois prototypiques", les définitions respectives des catégories A et B avec des catégories préconçues, c'est-à-dire essentiellement telles qu'elles apparaissent dans les langues à partir desquelles s'est élaborée la tradition grammaticale et linguistique.

On étudiera un premier ensemble de cas où un même élément paraît fonctionner à la fois comme un verbe et comme un nom : d'une part, comme verbe et comme nom abstrait d'action, d'autre part comme verbe et comme nom concret, le verbe exprimant, dans ce cas, l'action prototypique associée à l'objet concret – dans une langue comme le français, comme dans beaucoup de langues d'ailleurs, le verbe est alors souvent dérivé du nom au moyen de la voyelle thématique : *marteau* > *martel-er* "utiliser l'instrument marteau", *peau* > *pel-er* "ôter le peau", *graisse* > *graisser* "mettre de la graisse" ; dans les langues à morphologie réduite, un même élément peut très bien avoir les deux valeurs. Mais, même dans une langue flexionnelle comme le français, on n'a pas besoin de la morphologie pour qu'un nom soit un nom, il faut avant tout que tel ou tel élément soit stocké dans le lexique comme appartenant à telle ou telle catégorie (partie du discours) ; *plumage* est un nom parce que c'est un nom commun, à savoir un prédicat d'inclusion à une classe ouverte d'entités – l'ensemble des x vérifiant le prédicat "plumage"(x) (*des plumages de toutes les couleurs*) –, appartenance catégorielle qui détermine distribution et sélection, ce qui permet au grammairien de l'identifier comme telle, de même que *surname* est une forme verbale (finie) relevant d'une base verbale appartenant à une sous-classe de verbes qui exprime un procès d'un certain type (Vintr., procès [+dynamique][–télique] [–contrôle][–expérience], par exemple) et se définit par un certain nombre de contraintes de distribution ; quant à fr. *voyage*, c'est une base verbo-nominale, ce que nous ne définirons pas de manière plus approfondie ici .

Le deuxième ensemble que nous étudierons rassemble des cas où un lexème est utilisé comme grammème : un verbe "prendre" est utilisé comme marque d'objet ou d'instrument, un verbe "donner" comme marque de datif-bénéfactif ou de causatif, etc. Ainsi, en mandarin contemporain, *bǎ* marque l'objet quand celui-ci est antéposé au verbe ; il ne fonctionne plus guère comme verbe autonome ("prendre") que dans des expressions figées ou dans des verbes composés V-O ; mais *bǎ* désigne également la "poignée", aussi bien le contenu de la main refermée en poing que l'instrument qui sert à la préhension au moyen de la main refermée en poing. On peut y voir, comme idéalement réunies, toutes les étapes de processus de grammaticalisation, rassemblant tous les indices connus depuis bien longtemps, et rebattus, de ce phénomène. L'abus actuel du recours à ce terme finit par déboucher sur un finalisme fort discutable en lui-même du point scientifique, mais aussi passablement ethnocentrique – comme si les langues ne rêvaient que d'une chose, c'est d'avoir des prépositions, des conjonctions de subordination, et autres marques segmentales, comme les langues normales qu'ont été pour les grammairiens le grec, puis le latin, le sanskrit, le français ou l'anglais (on en vient à parler, non plus seulement de lexèmes qui se grammaticalisent en grammèmes, mais de langues qui se grammaticalisent, et même de telle langue qui se grammaticalise plus vite qu'une autre !). Non seulement, parler de grammaticalisation, même au sens premier du terme, le seul légitime à notre avis, ne constitue qu'un constat et non une explication, mais c'est oublier que ces différentes "étapes" peuvent être présentes dans une même synchronie, et ce, éventuellement, sur de longues périodes c'est-à-dire dans un même système dont la configuration (système des parties du discours et structures syntaxiques) peut être d'une grande stabilité, ou ont été co-présentes nécessairement à un moment donné, c'est-à-dire dans un même système.

On conçoit souvent la grammaticalisation comme une marche inéluctable vers des outils grammaticaux du même type que nos prépositions, marques de subordination, etc. ; nous soutiendrons, au contraire, que, dans une langue isolante à morphologie réduite comme le chinois, une bonne part du fonctionnement des éléments comme *bǎ* marque d'objet, ancien

verbe "prendre", comme *bèi* marque de passif (marque de voix-diathèse) ou, selon les auteurs, de complément d'agent (marque de cas), ancien verbe "subir", ou comme *gèi*, verbe "donner" et marque de datif-bénéfactif, d'"objet" ou d'agent (??), de causatif ou de passif, ne se comprend que si on considère qu'ils fonctionnent encore comme des verbes connaissant des oppositions de voix, fonctionnant dans des constructions sérielles, à pivot ou autres, tout grammaticalisés qu'ils sont. Ainsi ces verbes-prépositions/-marques de cas ne sont que des sous-catégories spécialisées de verbes ayant, à côté de leurs emplois de lexèmes, ces emplois de grammèmes (des "sous-classes de parties du discours à usage de grammèmes", Lemaréchal 1989, p. 77-98).

Références bibliographiques :

- Dik Simon C., 1989, *The theory of Functional Grammar, I*. Berlin, Mouton de Gruyter.
- Lemaréchal Alain, 1982, « Sémantisme des parties du discours et sémantisme des relations », *BSLP* LXXVII/1, p. 1-39.
- , 1989. *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*. Paris, PUF.
 - , 1998. *Etudes de morphologie en (f(x,...))*. Paris, Peeters
 - , 2004. « Typologie et théorie de la prédication », *MSL* 14 (*Les constituants prédicatifs et la diversité des langues*). Paris, Peeters, p. 13-28.
 - , 2012. « Diversité des langues, typologie linguistique et abstraction », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (séance du 06/01/2012), p. 21-41.
 - , 2014a. « Typologie de la complémentation : la linguistique de la diversité des langues prise entre ethnocentrisme et abstraction », *BSLP* CIX/1, p. 1-87.
 - , 2014b. « Marque d'agent et marque d'objet : mirages et réalités de la grammaticalisation en chinois », Journées du CLAO, Paris.
 - , 2015. « Systèmes protase-apodose hypothétiques : "parataxe" et marques segmentales susceptibles d'être associées aux systèmes hypothétiques. Du bon usage des langues isolantes en syntaxe », *BSLP* CX/1, p. 51-114.
- Lyons John, 1977. *Semantics I-II*. Cambridge, Cambridge University Press.

2/ Annie Bertin (Université Paris-Ouest Nanterre La Défense & MODYCO, UMR 7114) : « Étude du morphème *soit* en français – transcatégorialité et théories de la grammaticalisation »

Résumé : Le français, plus que d'autres langues romanes, manifeste dans son histoire une tendance à une spécialisation accrue en diachronie des morphèmes dans une et une seule classe catégorielle, et corrélativement, une distinction accrue entre parties du discours (Carlier & Combettes 2015). On peut observer en particulier la régression de la polycatégorialité des mots grammaticaux dans le domaine de la deixis, de la quantification et du repérage spatio-temporel, à travers la réorganisation, intervenue en moyen français et en français pré-classique, du système des démonstratifs (Marchello-Nizia 2006, Guillot-Brabance & Marchello-Nizia 2015), la disparition de *mout* au bénéfice de *beaucoup/très* (Marchello-Nizia 2006), la répartition des prépositions et adverbes comme *dans/dedans* dans l'une ou l'autre catégorie (Vigier 2015), la disparition de la catégorie hétérogène des particules-prépositions-adverbes comme *oultre, tres, sus, jus* (Buridant 1987, Amiot & de Mulder 2015). On a pu rendre compte de cette évolution d'ensemble qui subsume des micro-évolutions affectant des catégories différentes comme une macro-grammaticalisation propre à cette langue qui au tournant du 16^e siècle se différencie typologiquement des autres langues romanes (Böhme-Eckert 2004) en même temps qu'elle s'écarte davantage des traits germaniques (Buridant 2000). Plus encore qu'à propos d'autres langues flexionnelles, on peut donc se demander dans quelle mesure il est possible d'utiliser la notion de transcatégorialité dans sa description.

On remarque cependant que le mouvement de macro-grammaticalisation n'a pas affecté l'ensemble des morphèmes grammaticaux Certains indéfinis (*assez, trop*) n'ont pas subi de renouvellement formel ni de redistribution catégorielle (Bertin 2014). La polycatégorialité du mot *que* s'est maintenue, celle de *si* s'est accrue puisqu'à la distinction entre *si* (adverbe) et *se* (conjonction introduisant une hypothétique ou une interrogative indirecte), distinction formelle d'ailleurs battue en brèche par la variation dialectale dès l'ancien français, a succédé une fusion dans la forme moderne *si*. On a pu dès lors proposer une description unifiante des emplois de *que* (adverbe, pronom, conjonction) (Moignet 1967) et de *se/si* (Marchello-Nizia 1985), dans le cadre de la psychomécanique de Guillaume ou des formes schématiques de Culioli.

On se propose ici de s'interroger sur la diversité fonctionnelle et catégorielle, persistante et accrue au fil des siècles, du morphème *soit*. On peut illustrer en synchronie cette diversité par les exemples attestés suivants, empruntés au *Bon Usage* et au *TLFI* :

- 1) Ainsi **soit**-il !
- 2) **Soit** maintenant deux vecteurs équipollents
- 2a) **Soient** deux grandeurs égales ajoutées à deux grandeurs égales
- 3) Tous les médecins ont d'ailleurs reconnu cette vérité, **soit** implicitement, **soit** explicitement
- 3a) Son école, (...) a fourni (...) des savans, **soit** géomètres, **soit** astronomes, **soit** médecins, à toute la Grèce, et des sages à l'univers
- 3b) Le paysage de fantaisie a eu chez nous peu d'enthousiastes, **soit qu'il** fût un fruit peu français, **soit que** l'école eût avant tout besoin de se retremper dans les sources purement naturelles
- 4) Il aurait laissé une fortune de 30.000 pagodes, **soit** 10.000 livres sterling
- 5) — Philippe vous l'a dit: je suis fou. — **Soit!** Mais après? — Je suis millionnaire

Dans 1) et 2), 2a), *soit* entre dans des structures figées où il garde des caractéristiques verbales : sujet pronominal en 1), accord avec un sujet pluriel en 2a) qui coexiste avec une forme invariable 2). Ce figement cependant ne présente pas la béquille *que* caractéristique du subjonctif qui est devenue obligatoire dans une forme de subjonctif en proposition autonome, à la différence de l'ancien français, fait que l'on retrouve dans d'autres expressions figées : *Vive la République ! Sauve qui peut !* Or, les dictionnaires historiques donnent la forme 2) 2a) comme attestées très tardivement (1835), à une époque où le subjonctif sans *que* est sorti d'usage.

Dans 3) et 3a) *soit* entre dans une construction corrélatrice et fonctionne comme coordonnant marquant une alternative exclusive (3) ou non (3a). La corrélation peut jouer entre des propositions (3b). Dans cet emploi coordonnant *soit* alterne ou se combine avec la coordination *ou*.

Dans 4) *soit* marque l'équivalence (« c'est-à-dire ») et fonctionne comme un marqueur discursif de reformulation.

Dans 5) *soit* exprimant à la fois l'affirmation et la concession n'est pas incident à un groupe. Il pourrait commuter avec des marqueurs discursifs divers par leurs constituants, adverbes (« certes, effectivement, bien, bon »), ou « locutions » à base verbale (« admettons, je veux bien, ..., passe encore, va pour... »).

On constate donc qu'une même unité lexicale entre dans des constructions syntaxiques correspondant au fonctionnement de catégories bien différentes : verbe (1-2), conjonction (3), marqueur de reformulation (4), adverbe/marqueur discursif (5). Si, dans la tradition des parties du discours, les catégories de l'adverbe et de la conjonction auxquelles s'est ajoutée dans la seconde moitié du 20^e siècle celle de connecteur, puis, plus récemment, de « marqueur

discursif » font l'objet de débats continuels sur leurs zones de recouvrement et leurs limites, il est plus inhabituel, dans une langue flexionnelle du moins, de les voir rapprochées de la catégorie du verbe, fût-il en emploi figé. Est-il dès lors légitime de traiter cet item comme une unité entrant dans des emplois distincts, ou bien ne serait-il pas plus exact d'en rendre compte comme autant de formes homonymes ? Si les dictionnaires réservent une entrée propre au mot *soit* en tant qu'adverbe et conjonction, ils n'en traitent pas moins également tout ou partie de ses emplois à l'entrée *être*. L'unité du signifiant justifie-t-elle de maintenir un traitement unitaire du signe, et dans ce cas, à travers quels concepts peut-on observer les relations entre les différents fonctionnements ?

L'ensemble de ces valeurs semble offrir sur certains points un exemple de grammaticalisation puisqu'interviennent le passage d'un item lexical vers un morphème grammatical, une perte de la valeur sémantique du verbe copule *être* et de sa variabilité morphologique, une perte de mobilité syntaxique aussi, chaque emploi correspondant à des contraintes nettes du point de vue de la position du mot *soit*. De plus, on pourrait penser que ces différentes valeurs s'inscrivent dans un enchaînement allant de l'expression d'un prédicat à un marqueur d'organisation textuelle (3) puis à l'expression d'un point de vue subjectif (4) ou intersubjectif (5), suivant un schéma tripartite mis en lumière dans de nombreux cas de grammaticalisation (Traugott 1982). Toutefois cette « chaîne de grammaticalisation » ne recoupe pas le cheminement historique tel que fourni par les datations dont on dispose actuellement : (2) serait assez récent (1835) ; (3) au contraire très ancien (12^e s.) ; (5) est également ancien (13^e s.) ; (4) serait très récent (20^e s.). De plus, le morphème n'a donné lieu à aucun phénomène d'agglutination ou d'érosion phonologique, le dernier emploi présentant même un renforcement puisque la consonne finale y est articulée.

Ceci invite à préciser le schéma de la grammaticalisation susceptible en diachronie de rendre compte de la transcatégorialité en synchronie de *soit*. Faut-il envisager la polyfonctionnalité de *soit* comme le résultat d'une évolution par grammaticalisation polydirectionnelle (Robert 2003 : 89) à partir d'une valeur sémantique prototypique propre à l'unité *soit* ? Faut-il considérer non l'unité (sémantique) *soit* mais les constructions (syntaxiques) dans lesquelles elle acquiert une valeur (sémantique) correspondant à une catégorie (morpho-syntaxique) variée (Bybee & alii 1994) ? Dès lors que le changement sémantique est envisagé sous l'angle de l'insertion de l'unité en contexte, peut-on limiter le contexte pertinent à une unité propositionnelle ou phrastique, ou doit-on tenir compte de sa position dans l'échange discursif (Pons Borderia 2014) ? La dimension discursive semble un paramètre particulièrement pertinent pour rendre compte de l'évolution de sens et d'emploi d'un item aux valeurs fortement dialogiques de concession et de reformulation.

Cette étude devrait en outre contribuer à déterminer les facteurs (sémantiques ? catégoriels ? syntaxiques ? pragmatiques ? cognitifs ?) qui expliquent le maintien ou l'émergence de morphèmes transcatégoriels en français.

Références

- Amiot D. & W. de Mulder (2015), « Polycatégorialité et évolution diachronique : Les emplois préfixoïdes de *après(-)* et *arrière(-)* », *Langue française*, 187, 137-153.
- Bertin A. (2014), « Parcours sémantiques du mot assez: réflexions sur un intraduisible du français médiéval », in Bat-Zeev Shyldkrot Hava, Adler Silvia et Asnes Maria (dir.), *Précis et imprécis: études sur l'approximation et la précision*. Paris: Honoré Champion, 31-45.
- Böhme-Eckert G. (2004), « De l'ancien français au français moderne : l'évolution vers un type « à part » à l'époque du moyen français », *Langue française* 141, 56-68.

- Buridant C (1987), « Les particules séparées en français », *Romanistique-Germanistique : une confrontation*. Actes du colloque de Strasbourg, 23-24 mars 1984, C. Buridant éd., Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 167-204.
- Buridant C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- Bybee J. Perkins R. & Pagliuca W (1994), *The Evolution of Grammar Tense. Aspect and Modality in the Languages of the World*, Chicago and London, The University of Chicago Press.
- Carlier A. & Combettes B. (2015), *Langue française*, n°187 « Une tendance évolutive du français : la spécialisation de la catégorisation morphosyntaxique ».
- Marchello-Nizia C. (1985), *Dire le vrai : l'adverbe « si » en français médiéval. Essai de linguistique historique*. Publications romanes et françaises CLXVIII, Genève, Droz.
- Marchello-Nizia C. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles: De Boeck.
- Guillot-Brabance C. & C. Marchello-Nizia (2015), « Spécialisation morpho-syntaxique et changement sémantique : Le cas du démonstratif français », *Langue française* 187, 137-183.
- Moignet G., (1967), « Le système du paradigme *qui/que/quoi* », *Tra-Li-Li*, V, 1, 75-95.
- Pons Borderia S. (2014), « Paths of grammaticalization in Spanish *o sea* » in *Discourses and pragmatic markers from Latin to the Romance Languages*, C. Ghezzi & P. Molinelli eds, Oxford, Oxford University Press, 109-136.
- Robert S., (2003), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation- Polysémie, transcatégorialité et échelles syntaxiques*, Louvain-Paris, Peeters.
- Traugott E. C. (1982), « From Propositional to Textual and Expressive Meanings: Some Semantic-Pragmatic Aspects », Malkiel Y., eds, *Perspectives on Historical Linguistics*, Amsterdam, Benjamins, 245-271.
- Vigier, D. (2015), « Les prépositions *en, dans* et *dedans* au XVIe s. Approche statistique et combinatoire », *Le Français Moderne*, 2015/2.

3/ Alain Rouveret (Université Paris-Diderot & LLF, UMR 7110) : « Les catégories verbo-nominales, catégories mixtes ou catégories hybrides ? »

Résumé : Les exemples prototypiques d'items transcatégoriels sont fournis par les langues isolantes. Ils ne présentent aucune structure morphologique interne, mais peuvent endosser plusieurs fonctions selon l'environnement syntaxique dans lequel ils figurent, suggérant qu'ils possèdent plusieurs signatures catégorielles. Mais quelle est la situation dans les langues flexionnelles /synthétiques? Il vaut la peine de ce point de vue de s'interroger sur l'appartenance éventuelle à la classe des mots transcatégoriels des catégories verbo-nominales, telles que le gérondif anglais, le mašdar de l'arabe classique, le nom verbal des langues celtiques. Chacune se présente comme une forme morphologiquement complexe, résultant d'un processus d'affixation à une racine lexicale. Mais, semble-t-il, les affixes impliqués ne suffisent pas à opérer une quelconque distinction catégorielle. On peut donc supposer que ces items fonctionnent dans deux catégories syntaxiques distinctes. On ne peut cependant exclure a priori la possibilité qu'il existe une catégorie, distincte des noms et des verbes et susceptible de fonctionner à la fois dans des constructions nominales et dans des constructions verbales. On ne pourrait, dans ce cas, parler de transcatégorialité puisqu'une seule catégorie serait impliquée, susceptible d'emplois différents. L'objet de cette communication est de tenter de décider si les catégories verbo-nominales à travers les langues fournissent des exemples supplémentaires de

transcatégorialité ou au contraire demandent un traitement séparé. Il existe a priori plusieurs types de comportements syntaxiques par lesquels une catégorie verbo-nominale X peut manifester son statut. 1. Dans les structures nominales, X a toutes les propriétés d'une tête nominale ordinaire, dans les structures verbales, toutes les propriétés d'une tête verbale ordinaire. On dira alors que X est une catégorie bivalente. 2. Dans les deux types de constructions, X a un comportement qui le distingue à la fois des têtes nominales ordinaires et des têtes verbales ordinaires et qui est identique dans les deux constructions. X définit alors une entité autonome dans le système des catégories lexicales. Puisqu'elle a un comportement homogène, X n'est pas une catégorie bivalente: c'est une catégorie hybride. 3. Dans les structures nominales, X est univoquement identifiable comme une tête lexicale +N. Dans les structures verbales, X continue à manifester les propriétés d'une tête nominale, ou du moins certaines d'entre elles. On appellera catégorie mixte toute catégorie présentant ces caractéristiques ou les caractéristiques complémentaires. Cette typologie est fondée sur l'observation qu'il peut exister des décalages entre la distribution externe des syntagmes XP et leur structure interne. D'autres dimensions doivent être prises en compte dans la catégorisation des objets linguistiques: comportement morphologique de X (façon dont, par exemple, elle marque casuellement ses dépendants); fonctionnement de X comme tête prédicative sélectionnant des arguments. Or, de façon intéressante, l'enquête n'a livré aucun exemple de catégorie verbonominale bivalente. Le gérondif de l'anglais semble pouvoir être intégré à la classe des catégories mixtes. Le mašdar de l'arabe classique est identifiable comme une catégorie hybride. Je tenterai de montrer que le nom verbal celtique est aussi une catégorie de type hybride. Cette caractérisation va à l'encontre de la conception traditionnelle qui y voit une catégorie mixte, ayant une construction exclusivement nominale, mais une distribution externe mixte. Pour mener à bien cette démonstration, il est nécessaire de préciser (i) comment est décidée l'appartenance catégorielle d'un terme; (ii) quel est le rôle de la morphologie dans l'activation des propriétés nominales ou verbales; (iii) dans quelles limites le passage d'un emploi à un autre affecte la structure argumentale du terme de départ. La réponse à ces questions permettra d'aborder en conclusion des problèmes plus formels de dérivation et de représentation.

4/ Georges Daniel Véronique (Université Aix-Marseille & LPL, UMR 7309) : « **Transcatégorialité et développement des langues créoles : l'exemple du 'nombre' et des 'préposition' pour et avec dans les créoles français** »

Résumé : Parmi les nombreuses propositions formulées pour définir la créolisation, entendue comme procès de développement des langues créoles, je défendrai l'idée que la créolisation résulte d'un apprentissage par contacts des variétés linguistiques dominantes dans les sites coloniaux, réalisé par des adultes plurilingues. Ces variétés linguistiques émergentes se sont constituées en entités linguistiques autonomes, entre autres, à travers les actes d'identité (Le Page & Tabouret-Keller 1985) associés au procès de sociogenèse à l'œuvre dans ces situations coloniales. Lors de leur développement, les langues créoles mobilisent un faisceau de procédés linguistiques telles la réanalyse, l'analogie et la grammaticalisation (Véronique 1999, Fon Sing 2010).

Comme D. Bickerton (1988) l'a justement observé, lors du développement des langues créoles, certaines unités des langues donatrices du lexique des langues créoles disparaissent et ne sont pas « reconstituées » – c'est le cas par exemple des morphèmes de genre ou de l'accord en nombre – alors que d'autres unités le sont systématiquement – les marqueurs de temps, de mode

et d'aspect, les articles ou les mots interrogatifs. Si l'on confronte la langue créole émergente à celle qui est la principale donatrice de son lexique, – dans le cas des créoles français, il s'agit de la langue française – on observera de nombreux exemples de mouvements entre catégories grammaticales et lexicales – de transcatégorialité – lors du passage de la langue donatrice à la langue récipiendaire. Ainsi, dans de nombreux créoles français, fr. *côté* a fourni la préposition *kot* ou le mot interrogatif *ki koté*, le verbe fr. *gagner* est à l'origine d'un existenciel *gen* et d'un verbe plein *genyen / genje*. La non-attestation de la copule dans des contextes assertifs conduit à une relative indistinction des classes adjectivales, verbales et nominales, si bien que tout lexème a vocation prédicative.

Le propos de cette communication est de montrer que la transcatégorialité opère à deux moments de la créolisation : i) lors du passage du lexique français aux fonctionnements créoles et ii) dans l'évolution grammaticale interne aux différentes langues créoles. Cette proposition sera illustrée par l'analyse deux phénomènes d'évolution grammaticale distincts : a) l'invention du « nombre » dans les créoles français atlantiques et de l'Océan Indien dans ses dimensions lexicales et grammaticales ; b) la contribution des prépositions « pour » et « avec » au développement de la sphère verbale dans ces langues. La transcatégorialité permet aux différents créoles de développer un marquage du nombre. Ce procédé accompagne également la poursuite de la grammaticalisation de *être pour*, commencée en moyen français qui acquiert une diversité de fonctions dans les créoles français.

Références

Bickerton Derek, 1988, « Creole languages and the bioprogram », *Linguistics: The Cambridge Survey. II Linguistic Theory: Extensions and Implications*, F.J. Newmeyer ed., Cambridge, CUP, p. 268-284.

Creissels D. 2006. *Syntaxe générale. Une introduction typologique 1. Catégories et constructions*. Paris, Hermès & Lavoisier.

Fon Sing G. 2010, *Genèse et système des marqueurs de TMA en créole mauricien et en créole haïtien* (30.11.10), Paris III.

Lazard G. 1994, *L'actance*, Paris PUF.

Le Page Robert B, Tabouret-Keller A. 1985, *Acts of identity. Creole-based approaches to language and ethnicity*, Cambridge, C.U.P.

LeMaréchal A. 1989. *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*. Paris, P.U.F.

Véronique G.D., 1999, « L'émergence de catégories grammaticales dans les langues créoles : grammaticalisation et réanalyse », *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, J. Lang, I. Neumann-Holzschuh éd., Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 187-209.

Véronique G.D. (éd). 1996. *Matériaux pour l'étude des classes grammaticales dans les langues créoles*.- Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 306 pages.

Véronique G.D. (éd). Les créoles français. *Information Grammaticale*. N°85, Mars 2000 & N°89, Mars 2001.

Véronique G.D. (éd.) 2000. Syntaxe des langues créoles. *Langages*. N° 138, Juin 2000.

5/ Walter Bisang, Université de Mayence (Allemagne) : « Une typologie de la transcatégorialité entre la syntaxe et la morphologie »

Résumé : La transcatégorialité, définie comme le fonctionnement de nombreux morphèmes dans différentes catégories syntaxiques, joue un rôle important dans la typologie des parties du

discours (Croft 2000; Hengeveld 1992, Hengeveld et al. 2004, van Lier & Rijkhoff 2013, Bisang 2011, 2013). La finalité de cette intervention est d'introduire deux paramètres de transcatégorialité, dont l'un se définit au niveau de la syntaxe, l'autre au niveau de la morphologie. Sur cette base, on discutera les deux hypothèses suivantes à l'aide de langues qui sont connues comme des cas spéciaux dans la littérature sur les parties du discours:

- (i) Il n'y a pas de langues sans parties du discours.
- (ii) Les cas qui paraissent être typologiquement extrêmes sont assez souvent dus à des changements diachroniques très spécifiques, motivé par l'économie.

Le phénomène de la transcatégorialité est compris dans la présente communication sous le terme de la flexibilité dans le sens où cette notion a été introduite par Hengeveld (1992). Un morphème est flexible si sa distribution couvre plus d'une fonction syntaxique (par ex. celle d'un verbe et celle d'un nom) et elle est rigide, si elle se limite à une seule fonction. Les éléments flexibles peuvent être des éléments du lexique ou des marqueurs grammaticaux dépendants ou indépendants. Le premier cas, qui concerne la représentation d'un élément lexical dans la syntaxe, est décrit sous le terme "paramètre lexical / paramètre L (*lexical parameter / L parameter*)" par van Lier & Rijkhoff (2013), tandis que le deuxième cas, qui se définit par la distribution simultanée d'un marqueur grammatical dans la clause et dans le syntagme nominal, est appelé "paramètre grammatical / paramètre G (*grammatical parameter / G parameter*)". Dans les cas discutés dans cette intervention, le paramètre G apparaît toujours dans la morphologie. La combinaison de ces deux paramètres avec les valeurs FLEXIBLE ou RIGIDE aboutit à quatre types de flexibilité :

- (i) LFLEXIBLE / GFLEXIBLE
- (ii) LFLEXIBLE / GRIGIDE
- (iii) LRIGIDE / GFLEXIBLE
- (iv) LRIGIDE / GRIGIDE

Le tongien (austro-nésien) tel que présenté dans Broschart (1997) peut être considéré comme une langue du type (i) LFLEXIBLE / GRIGIDE. Dans cette langue, un mot dénotant un objet comme *fefine* peut prendre la position d'un nom (N) avec la signification de 'femme' ou la position du verbe avec la signification de 'être une femme'. De même, un mot dénotant une action comme *lele* signifie 'courir' dans la position verbale et 'quelqu'un qui court' dans la position nominale. Tout en étant une langue flexible au niveau lexical, le tongien est en revanche rigide au niveau des marqueurs morphologiques. Il y a tout un inventaire de marqueurs qui ne peuvent être utilisés qu'avec des racines qui correspondent généralement ou à la catégorie du nom ou à la catégorie du verbe (GRIGIDE), tandis que le mot complexe qui en résulte peut prendre la fonction nominale et verbale (LFLEXIBLE).

Le chinois classique (5^{ème} – 3^{ème} siècle av. J.-C.) est une autre langue qui peut être analysée comme LFLEXIBLE (Bisang 2008; voir aussi Zádrapa 2011 et Zhang 2005 pour la discussion de ce phénomène). L'exemple suivant avec le nom propre *Wu wang* 'roi Wu' dans la position du verbe donne une idée de la flexibilité des éléments lexicaux. L'interprétation de *Wu wang* dans le sens causatif de 'traiter quelqu'un. comme le roi Wu' est compositionnelle et régulière (Bisang 2008).

(1) Chinois classique (Zuo, Ding 10):

Gong Ruo yue er yu Wu wang wo hu?

Gong Ruo dire toi vouloir Wu roi moi Q

'Gong Ruo dit "Veux-tu me traiter comme le roi Wu?" [c'est-à-dire "Veux-tu me tuer?"]

Le paramètre de la flexibilité grammaticale est difficile à évaluer en chinois classique. On peut reconstruire l'existence d'une morphologie dérivationnelle, qui ne se manifeste pas dans

l'écriture, et qui est en train de disparaître dans la période classique (Sagart 1999, Xu 2006). Il est donc très probable que le chinois classique était une langue L_{FLEXIBLE} dans laquelle le paramètre G n'avait que peu d'importance. Étant donné que l'effort cognitif de l'analyse catégorielle est redoublé dans une langue du type (i) avec des marqueurs grammaticaux flexibles et des unités lexicales flexibles, l'existence d'un tel type est peu probable. Donc, le chinois classique avec sa flexibilité lexicale et sa morphologie réduite représente peut-être le cas le plus extrême de flexibilité sous le point de vue du traitement cognitif.

Le type (iii) $L_{\text{RIGIDE}} / G_{\text{FLEXIBLE}}$ est assez commun dans les systèmes grammaticaux des langues du monde. En Khmer, la majorité des éléments lexicaux est rigide, tandis que son système dérivationnel morphologique est caractérisé par un grand nombre d'affixes qui produisent un nom avec une racine (2a) et un verbe avec une autre racine (2b):

(2) Khmer:

a. le préfixe *p-* nominal:

ch eh 'prendre feu' —> *p-ch eh* 'la mèche'

b. le préfixe *p-* verbal:

dac 'être cassé/rompu' —> *p-dac* 'casser, rompre'

Le type (iv) est bien représenté par les langues indo-européennes, dont la majorité des éléments du lexique sont associés à une seule partie du discours (quoiqu'il y'ait des exceptions comme en italien *il volere del marito* 'la volonté du mari', où le verbe *volere* 'vouloir' est utilisé dans une fonction nominale qui contraste avec *la volontà* 'la volonté' [pour le cas des verbes dénominatifs en anglais, voir Clark & Clark 1979]).

D'après Hengeveld (1992), le type (iv) peut être divisé en trois sous-types rigides selon le nombre des parties du discours qui sont rigidelement déterminées, c'est-à-dire les sous-types (i) verbe-nom-adjectif, (ii) verbe-nom et (iii) verbe. Le dernier sous-type qui n'a que des verbes est aussi connu sous le terme de l'omniprédicativité (Launey 1994 pour le nahuatl classique). Un autre type, qui ne consiste que d'une partie du discours et qui n'est pas prévu par Hengeveld (1992), est le type qui n'a que des noms comme par exemple le Tagalog (Himmelman 1987, 2005). Ces deux types maximalelement rigides sont parfois discutés comme des langues qui n'ont pas de parties du discours (en tout cas pas de parties du discours ouvertes). Cette intervention montrera que cette hypothèse est incorrecte du point de vue des deux types de flexibilité distingués ci-dessus. Dans les langues maximalelement rigides au niveau du paramètre lexical (L), une distinction opère entre le nom et le verbe au niveau de la morphologie (paramètre grammatical, G). Dans le cas des langues lexicalement flexibles (L_{FLEXIBLE}), c'est toujours la syntaxe avec ses positions verbales et nominales et, dans le cas du tongien, aussi la morphologie qui préservent l'existence de plus d'une partie du discours. Du point de vue diachronique, les cas du chinois classique avec sa flexibilité lexicale et du Tagalog avec sa structure nominale sont le résultat d'un changement spécifique dans la morphologie. Le chinois classique a perdu sa morphologie dérivationnelle qui était flexible au niveau du paramètre de la grammaire (G) avec des effets de rigidité au niveau de la flexibilité lexicale (L). En Tagalog, le caractère nominal est le résultat de l'effacement de la distinction entre des formes indicatives et non-indicatives, ce qui a rendu opaque la distinction entre les structures nominales et verbales (Ross 2002). Dans les deux cas, les propriétés typologiquement remarquables des deux systèmes de parties du discours sont motivées par l'économie, c'est-à-dire par la réduction de certaines distinctions morphologiques. Si cette analyse est correcte, il faudra repenser le rôle et l'importance de la sémantique ou de la cognition humaine dans le développement des structures linguistiques.

Références

- Bisang, Walter. 2008. Precategoriality and syntax-based parts of speech: The case of Late Archaic Chinese. *Studies in Language* 32, 568–589.
- Bisang, Walter. 2011. Word classes. In: Jae-Jong Song (ed.), *The Oxford Handbook of Language Typology*, 280–302. Oxford: Oxford University Press.
- Bisang, Walter. 2013. Word class systems between flexibility and rigidity: an integrative approach. In: Rijkhoff, Jan & van Lier, Eva (eds.), *Flexible Word Classes. Typological Studies of Underspecified Parts of Speech*, 275–303. Oxford: Oxford University Press.
- Broschart, Jürgen. 1997. Why Tongan does it differently: Categorical distinctions in a language without nouns and verbs. *Linguistic Typology* 1: 123–65.
- Clark, Eve V. and Herbert H. Clark. 1979. When nouns surface as verbs. *Language* 55: 767–811.
- Croft, William A. 2000. Parts of speech as typological universals and as language particular categories. In: Vogel, Petra M. & Comrie, Bernard (eds.), *Approaches to the typology of word classes*, 65–102. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Hengeveld, Kees. 1992. *Non-verbal Predication: Theory, Typology, Diachrony*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Hengeveld, Kees, Jan Rijkhoff & Anna Sieviarska. 2004. Parts of speech systems and word order. *Journal of Linguistics* 40, 527–570.
- Himmelman, Nikolaus P. Jr. 1987. *Morphosyntax und Morphologie — Die Ausrichtungsauffixe im Tagalog*. München: Fink.
- Himmelman, Nikolaus P. Jr. 2005. The Austronesian languages of Asia and Madagascar: Typological Characteristics. In: Adelaar, K. A. & Himmelman, Nikolaus P. Jr. (eds.), *The Austronesian Languages of Asia and Madagascar*, 110–181. London: Routledge.
- Launey, Michel. 1994. *Une grammaire omniprédicative. Essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique*. Paris: CNRS Éditions.
- Ross, Malcolm. 2002. The history and transitivity of western Austronesian voice and voice-marking. In: Wouk, Fay & Ross, Malcolm (eds.), *The History and Typology of Western Austronesian Voice Systems*, 17–62. Canberra: The Australian National University Research School. Pacific Linguistics 518.
- Sagart, Laurent. 1999. *The Roots of Old Chinese*. Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins.
- Van Lier, Eva & Rijkhoff, Jan. 2013. Flexible word classes in linguistic typology and grammatical theory. In: Rijkhoff, Jan & van Lier, Eva (eds.), *Flexible Word Classes. Typological Studies of Underspecified Parts of Speech*, 1–30. Oxford: Oxford University Press.
- Xu, Dan. 2006. *Typological Change in Chinese Syntax*. Oxford: Oxford University Press.
- Zádrapa, Lukás. 2011. *Word-Class Flexibility in Classical Chinese. Verbal and Adverbial Uses of Nouns*. Leiden & Boston: Brill.
- Zhang, Wenguo (张文国). 2005. 古汉语的名动词类转变及其发展 [Gu hanyu de ming dong cilei zhuanbian ji qi fazhan / La transition du nom au verbe et son développement en chinois classique]. Beijing: Zhonghua Book Company.

6/ Amr Ibrahim (Université de Franche-Comté & Université Paris-Sorbonne) : « Hypothèses sur l'origine de la translation dans le passage d'une langue à une autre et sa relation avec la transcatégorialité dans une même langue »

Résumé : Nous partons d'une série de cas où le passage de l'arabe au français ou du français à l'arabe au sein d'une phrase simple est impossible sans une translation de la catégorie grammaticale du prédicat. Ainsi l'exemple français:

Il a (bien + mal) gouverné
PRO V_{-aux} Adv V_{-part}
donne: ('asâ'a + 'ah:sana) -l h:okm
V PRO Det N

avec l'obligation de passer d'un prédicat adverbial à un prédicat verbal et corrélativement celle de passer de la forme verbale de gouverner en français à sa forme nominale en arabe.

Nous tâcherons de montrer:

1/ Qu'il est possible de construire pour les énoncés des deux langues la même matrice analytique définitoire mais que la réduction des redondances de la matrice n'obéissent pas aux mêmes contraintes dans les deux langues.

2/ Que les différences de contraintes de réduction de ces redondances sont dues à des différences entre la grammaire des équivalences transcatégorielles qu'il est possible d'établir par rapport à une structure donnée dans chaque langue, par exemple le fait que la grammaire de l'arabe n'autorise pas l'équivalence:

Il a (bien + mal) gouverné ↔ (Son + Sa) (gouvernement + gouvernance) a été (bon + mauvais)

Références

Ibrahim, Amr Helmy, 2015, *L'analyse matricielle définitoire: un modèle pour la description et la comparaison des langues*, Paris: CRL, 554p.

7/ Eric Corre (Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle & PRISMES, EA 4398) : « Le morphème -ING en anglais : un cas de transcatégorialité synchronique et diachronique ? »

Résumé : Le morphème nomino-verbal -ING en anglais contemporain (AC) présente toutes les caractéristiques d'un « marqueur transcatégoriel », ou « morphème polyfonctionnel » (Robert 2003) ; en synchronie, il fonctionne dans différentes catégories syntaxiques : nom (1a, 1b), adjectif (2), verbe (3a), marqueur de proposition infinitivale (4a), gérondivale (4b), participiale (4c).

Les linguistes de l'anglais (Quirk 1985, Palmer 1987, Huddleston & Pullum 2004) reconnaissent depuis longtemps que les frontières ne sont pas nettes entre ces différentes catégories, en particulier les catégories phrastiques, pour lesquelles le terme chapeau de gerund-participle a remplacé la distinction traditionnelle entre participe présent et gérondif. Témoins de ce statut polyfonctionnel, l'AC connaît des constructions véritablement hybrides (5), nominales (détermination par *this* constant et *no*) et verbales (construction directe avec COD, *tales* et *her*).

Ces formes attestent d'un changement historique non arrivé à son terme, une transcatégorialité synchronique ET diachronique. Le scénario a été le suivant : le vieil-anglais (VA, 7ème-11ème s.) connaissait trois formes distinctes : un infinitif fléchi appelé gérondif (-*enne*, 6a) ; un participe présent (-*ende/-inde*, 6b), un suffixe formant des noms d'action (-*ung*, puis -*ing*, 6c).

Dès le moyen-anglais (MA, 12ème-15ème s.), la première forme disparaît, remplacée par l'infinitif nu; le suffixe -*ung/-ing* acquiert petit à petit un fonctionnement prédicatif (phrastique), et recompose sa syntaxe au point de se confondre avec le participe présent en -*ende*; de syntaxique, la fusion devient phonologique : dès l'anglais moderne précoce (16ème s.), il ne reste plus qu'un suffixe -*ing* (Boulonnais 2003).

L'hypothèse défendue ici est la suivante : pour que ces trois suffixes se soient confondus en un seul -*ing*, il a fallu au moins un phénomène convergent (tous trois étaient des morphèmes à fonctionnement phrastique non fini) ou tout du moins l'existence de « relations transitionnelles entre différents emplois des morphèmes transcatégoriels » (Robert). Le mécanisme explicatif que l'on proposera pour décrire la variation de fonctionnement de -*ing* en diachronie consiste à poser, d'après Robert (2003), « (a) que la position d'un terme dans l'énoncé détermine son appartenance catégorielle et (b) que son fonctionnement dans une catégorie définie déclenche l'activation de propriétés spécifiques de cette catégorie, les 'propriétés d'échelle' ». Ainsi,

(a) -*ung(e)*, nom verbal d'activité, pouvait se trouver employé dans des structures phrastiques sous-jacentes non finies, dès le VA (7): (b) les flexions verbo-nominales commençant à disparaître dès le MA, la possibilité ouverte d'une réanalyse propre à l'unité dans cette construction phrastique favorise la confusion avec des constructions similaires phrastiques non finies : le vieux gérondif (6a) et le participe présent (6b). Selon G. Miller (2002), c'est la généralisation syntaxique de -*ing* (ancien -*ung*) des catégories nominales vers les catégories phrastiques qui a motivé le remplacement phonologique de -*ende* par -*ing*.

Contrairement à d'autres cas de transcatégorialité cependant, une valeur centrale schématique est très difficile à déterminer, -*ing* ayant été un morphème abstrait dès le début ; il s'agirait plutôt de « chaînes de grammaticalisation », qui donneront lieu plus tard (18ème siècle) à un élargissement des capacités polyfonctionnelles de -*ing* (comme second infinitif et comme élément de la forme progressive).

Exemples :

- (1) a- I have a feeling that something went wrong.
b- I was awakened by the singing of birds.
- (2) The show was entertaining.
- (3) I'm singing in the rain...
- (4) a- He told me when to start singing.
b- He's got into the habit of singing in his bath.
c- The man singing a stupid song is my neighbor.

- (5) a- This constant telling tales has got to stop. « Cette manie de raconter sans arrêt des fables doit cesser. »
 b- There'll be no stopping her. « Il n'y aura pas moyen de l'arrêter. »
- (6) a- and begunnon ða to wyrcente, « and then they began to work »
 b- Ān ðæra fugela eft fleogende cōm, « one of the birds came back flying »
 c- Pæs landes sceawung, « the fact of seeing the land, the vision of the land ».
- (7) Þe schedunge of ower blode, as he dude, "the shedding of our blood, as he did" (13ème s.)

Références :

- Boulonnais, D., 2003, « Les formes verbo-nominales en -ING », communication au colloque de diachronie anglaise, Bergerac, France, 19-20 sept.
- Boulonnais, D., 2004, « TO et les infinitives : l'hypothèse de la transcendance prépositionnelle », in Delmas, C. (éd.), La contradiction en anglais, CIEREC Travaux 116, Saint-Etienne, Publications de l'Université de saint –Etienne, p. 55-90.
- Bybee, J., Perkins, R. & Pagliuca, W., 1994, The Evolution of Grammar - Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World, Chicago, UCP.
- Corre, E. (2005), « Begin / start et leur complémentation : perspective diachronique et synchronique », in Anglophonia, French Journal of English Studies, Sigma, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Crépin, A., 1995, Deux mille ans de langue anglaise, Paris, A. Colin.
- Denison, D., 1993, English Historical Syntax, London, New York, Longman.
- Huddleston, R. et Pullum, G., 2002, The Cambridge Grammar of the English Language, Cambridge, Cambridge University Press.
- Miller, G., 2002, Nonfinite Structures in Theory and Change, Oxford, Oxford University Press.
- Mitchell, B. & Robinson, F., 2003, A Guide to Old English, 6th Edition, Oxford, Blackwell Publ.
- Mossé, F., Manuel de l'anglais du moyen-âge, des origines au 14ème siècle, Aubier (1950)
- Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G. & Svartik, J., 1985, A Comprehensive Grammar of the English Language, London, Longman.
- Palmer, F.R., 1965, The English Verb, London, Longman, 1965. (Second Edition, 1988).
- Robert, S., 2003, Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation. Polysémie, transcatégorialité et échelles syntaxiques, Louvain/Paris : Peeters.
- Visser, T., 1963-69, An Historical Syntax of the English Language, Leiden : E.J. Brill.

8/ Dominique Kingler (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse & ICTT, EA 4277) : « Les différentes facettes de *iu* / *to iu* (to + dire) : de la parole directe-indirecte à la mention »

Résumé : Cette contribution propose d'illustrer le phénomène d'hybridité catégorielle à travers « *to iu* » en japonais. En position finale, *to iu* indique que le discours est rapporté ([discours]-*to* + *iu* (dire), sous une forme « directe » ou « indirecte ». Cette distinction catégorielle n'existe pas stricto sensu chez les linguistes japonais puisque la construction reste la même, en *to iu*, dans les deux cas, à l'inverse du français où intervient un complémenteur (Kingler, 2014). Les

linguistes japonais raisonnent sur la base d'autres critères, pour faire la différence entre, ce qu'ils appellent 引用 in'yō (citation), et 話法 wahō (discours rapporté, raconté) ; la littérature montre leurs divergences et la difficulté à circonscrire ces deux concepts dans des limites bien définies (Suto, 2008). Malgré l'absence de différence au plan syntaxique entre discours directe vs indirecte on peut définir le discours directe (Okutsu, 1970 ; Kawaguchi, 1998 ; Suto, 2008) comme étant celui qui est rapporté tel quel, sans réorganisation de la part de l'énonciateur qui rapporte le discours, avec éventuellement la force illocutoire d'origine, dont celle d'expressivité (ex.1). En revanche, le discours indirect est une forme de réorganisation, d'interprétation, de la part de l'énonciateur qui rapporte le discours de quelqu'un d'autre (ex. 2) par rapport à l'exemple 3)). En japonais, la deixis, le point de vue, l'intonation, sont des indices pour distinguer les deux types de discours. A cela s'ajoutent, à l'écrit, des crochets qui en japonais sont les équivalents de guillemets, le japonais se lisant verticalement. Nous présenterons d'abord brièvement to puis iu (言う). Nous ferons l'économie de discussions concernant to, car il n'y a pas de consensus sur son statut catégoriel (Klingler, 2013 ; Suto, 2008) ; to franchit aisément plusieurs catégories. Nous rappellerons que ce morphème est susceptible de coordonner 2 noms, à l'instar de et, qu'il peut être comitatif (aussi, avec), encoder une relation de simultanéité entre deux événements (dès que, si - alors, quand). Nous fournirons des exemples. L'argument étayant l'existence de la catégorie dite de « to citatif » (Suto, 2008 ; Okutsu, 1970) s'appuie, entre autres, sur l'existence d'occurrences de to, dans des contextes où une onomatopée est introduite avant to, ou ceux où intervient un verbe d'action (tachiagaru, se mettre debout) comme dans l'exemple 1) :

- 1) Tanaka wa 「ara, mō konna jikan」 to tachiagatta
 Tanaka TOP ah déjà cette heure TO leva
 Tanaka : « Ah déjà cette heure » (et) il se leva. (Klingler, 2013, Suto, 2008).

Quant au verbe iu, en fin de phrase, il réfère à une émission langagière. Les linguistes japonais parlent de verbe « citatif » pour iu (dire). Il existe d'autres verbes, verbes de pensée, qui concernent une activité interne sans émission langagière, comme omou (omou : penser. Cf. Tuchais, 2014), shinjiru (croire), et bien d'autres qui font l'objet d'inventaires (Okutsu, 1970). To est alors postposé au contenu de pensée. Iu, comme cet autre type de verbes, n'est pas systématiquement précédé de to. Ainsi dans l'exemple suivant, on trouve sō (ça, ainsi) :

「boku wa sanjiugo sai da」 Furanku wa egao wo tsukutte sō itta. Frank, en souriant, dit ainsi (dit comme ça, dit ça) : « moi, j'ai 35 ans »).

- 2) Tanaka wa 「sugu boku no ie ni koi」 to itta Tanaka TOP tout
 de suite moi de maison chez viens to itta (accompli) « Viens tout de suite chez moi
 » (a) dit Tanaka 3) Tanaka wa sugu kare no ie ni koi to itta Tanaka TOP de
 suite il no maison chez viens TO a dit Tanaka m'a dit de venir tout de suite chez lui.

4) 「Kane nara daijōbu da yo」 to itta Argent si ça va Cop Expr
 TO a dit (II) a dit : « Si c'est le fric ça va » La suite de l'exposé sera consacré à to iu, dans une distribution déterminante, adnominale, où le verbe iu dans to iu ne décrit plus une activité d'émission de parole (« dire : « x » ou « dire que x »). Dans ce contexte to iu est écrit en hiragana (という). To iu fonctionne alors comme un déterminant autonymique et ne permet pas d'identifier la source énonciative de l'élément mentionné ou cité qui le précède. Il a un fonctionnement « évidentiel » de type « délocutif » (Włodarczyk, 1996 ; Kawaguchi, 1988). Soit to iu est traduit par « on appelle x. », en 7) par « on pourrait dire que x »), selon ce qui le suit, soit il n'est pas traduit. En 5), to iu détermine un nom ; en 6), to iu détermine koto

nominalisateur de la proposition entière qui précède (Leboutet, 2003, Klingler, 2014) ; en 7), to iu détermine mono (mono : chose. Cf. Bazantay, 2014) :

- 5) tokkyū wa hikari] to iu namae desu
Train rapide TOP lumière TO IU nom être (copule)
Les trains rapides sont appelés « hikari » (« lumière »)
- 6) kono yōni shinsetsu ni sareru to iu koto wa, totemo kangaerarenai koto desu
Ce tel gentillesse par être traité TO IU fait TOP très impensable fait être
Que (koto) l'on soit traité avec une telle gentillesse est tout à fait impensable / inimaginable
- 7) ninjō to iu mono wa, nihon ni shikanai to ieru deshōka
ninjō TO IU chose TOP Japon au ne que TO IERU être (copule) + INT
Pourrait-t-on dire (prétendre) que ce qu'on appelle « ninjō » n'existe qu'au Japon ?
Littéralement : est-ce qu'on pourrait dire/ prétendre que la chose (mono) qu'on appelle ninjō (compassion, cœur) n'existe qu'au Japon ?

Nous développerons d'autres exemples et nous conclurons sur ces deux fonctionnements catégoriels distincts de to iu.

BIBLIOGRAPHIE

BAZANTAY, JEAN, 2014, La chose pour le dire : mono en japonais contemporain. Approche sémantique, syntaxique et énonciative, thèse de doctorat soutenue à l'Université Michel de Montaigne

KAWAGUCHI, JUNJI, 1988. « A propos du rapporté en -to-iu déterminant le nom en japonais », Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale, volume 7, 1988. Hommage à Bernard Pottier, 421-445

KLINGLER, DOMINIQUE, 2014, « Les complémenteurs japonais, koto, no, to, comme dépendants du domaine instancié, celui de la réalité ou du discours », Du réel à l'irréel, Moreau C., Albrespit J., Lambert F. (Editeurs), Travaux Linguistiques du CERLICO 25, PU de Rennes, 245-258

KLINGLER, DOMINIQUE, 2013, « To en japonais ; subordonnant et / ou coordonnant tout à la fois ? », Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants, Bodelot C., Gruet-Skrabalova H., Trouilleux F. (Editeurs), PU Blaise Pascal, Clermont Ferrand, 55-72

KLINGLER, DOMINIQUE, 2012, « Réflexions sur le marqueur no en japonais dans un construction de phrase réputée « complexe ». Quels équivalents en français ? », La complexité en langue et son acquisition, PaprockaPiotrowska U., Martinot C., Gerolimich S. (Editrices), Lublin, Towarzystwo Naukowe Kul, Katolicki Uniwersytet Lubelski Jana Pawla II, 109-129

LEBOUTET, LUCIE, 2003. Noms et nominalisateurs : étude de « koto », « mono », « no » en japonais écrit et contemporain, Thèse de doctorat. EHESS

MIKAMI, AKIRA, 1972, Gendai gohō josetsu (Introduction à la syntaxe contemporaine), chapitres 7 et 8, 331-340

OKUTSU, KEIICHIRO, 1970, « In'yō kōbun to kansetsuka tenkei » (Construction de la citation et transformation indirecte), in Gengokenkyū, 56 : 1-25

SUTO, YOSHIKO, 2008, Une forme d'auto-objectivation, étude du discours rapporté en japonais : analyse de *to*, *iu* et de *to iu*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Franche-Comté

TUCHAIS, SIMON, 2014, Comment dire ce que « je » pense en japonais et en français. Etude contrastive de l'expression de l'opinion personnelle. Thèse de doctorat, EHES

WLODARCZYK, ANDRE, 1996, Politesse et personne, le japonais face aux langues occidentales, chapitre 6, Paris, L'Harmattan.

9/ Martine Vanhove (CNRS & LLACAN, UMR 8135) « Verbes quotatifs et transcatégorialité en bedja et dans les langues d'Afrique du nord-est »

Résumé : En bedja (couchitique septentrional, Afroasiatique), le verbe quotatif *di* 'dire' fonctionne à trois échelles syntaxiques différentes : comme noyau prédicatif et comme auxiliaire avec trois fonctions sémantiques différentes, qui dépendent de la forme de l'élément auxilié : désidératif (ex. 1), auxiliaire de futur (ex. 2), verbe léger (ex. 3), et comme marqueur de fin de séquence discursive (ex. 4). Ce verbe s'est aussi grammaticalisé comme morphème flexionnel pour former la conjugaison d'une nouvelle classe de verbes (Zaborski 1975; Cohen 1984). Un tel système transcatégoriel existe aussi, parfois avec des fonctions supplémentaires d'injonctif, d'inchoatif, d'assertif et d'évidentiel, dans d'autres langues couchitiques, omotiques, sémitiques et nilo-sahariennes parlées en Afrique du nord-est (Djibouti, Egypte, Ethiopie, Erythrée, Kenya, Somali, Soudan, Tanzanie). Même si cette transcatégorialité est (partiellement) attestée dans d'autres langues du monde, par ex. pour la construction à verbe léger, en chinois (Waley et Armbruster 1934), en kambara (Australonésien, Klamer 2002), ou en aïki (Nilo-Saharien, Tchad et République d'Afrique Centrale, Nougayrol 1989), la concentration et le nombre de langues concernées en Afrique du nord-est sont tels que l'on est en droit de s'interroger sur son éventuel statut de trait typologique aréale (Simeone-Senelle et Vanhove 2002).

Cette communication présentera en détail le système attesté en bedja à partir d'un corpus de données spontanées (partiellement disponibles en ligne, Vanhove 2014) et, plus brièvement dans les autres langues d'Afrique du nord-est, avant de s'interroger sur l'extension typologique de cette transcatégorialité et les rapports sémantiques entre les différentes fonctions et constructions.

Exemples :

- (1) *baro:k tam-a:=ho:k e:-d-na*
2SG.M.ACC manger-CVB.MNR=OBJ.2SG 3-dire\INAC-PL
'Elles veulent te manger.' (BEJ_MV_NARR_12_witch_063)
- (2) *ni:-ra:k^w=ho:k ni-jad=aj*
FUT.PL-craindre\INT=OBJ.2SG 1PL-dire\INAC=CSL
'Comme nous serons terrifiés par toi' (BEJ_MV_NARR_03_camel_242)
- (3) *baru: ank^wal i:-di*
3SG.M.NOM boîter 3SG.M-dire\AOR
'Il boîtait.' (BEJ_MV_NARR_29_pear2_169)

- (4) *j=ʔar* *i=mhali* *o:=re:w*
 DEF.M=enfant\PL DEF.M=deux DEF.SG.M.ACC=bétail
- i:-/k^{wi}-i:na* *e:n*
 3-paître\INT.AOR-PL dire\ACMP.3PL
- ‘Les deux garçons faisaient paître le bétail, dit-on.’ (BEJ_MV_NARR_02_farmer_020-024)

Références

- Cohen, David. 1984. *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Etude de syntaxe historique*. Leuven-Paris: Peeters.
- Klamer, Marian. 2002. ‘Report’ constructions in Kambera (Austronesian). In *Reported discourse. A meeting ground for different linguistic domains*. Tom Güldemann & Manfred Vopn Roncador (eds.), 323-340. Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- Nougayrol, Pierre. 1989. *La langue des Aiki dits Rounga. Tchad - République Centrafricaine. Esquisse descriptive et lexicque*. Paris: Geuthner.
- Simeone-Senelle, Marie-Claude et Martine Vanhove. 2002. The grammaticalization of ‘say’ and ‘do’: an areal phenomenon in East africa. In *Reported discourse. A meeting ground for different linguistic domains*. Tom Güldemann & Manfred Vopn Roncador (eds.), 253-287. Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- Vanhove, Martine. 2014. The Beja Corpus. In Amina Mettouchi & Christian Chanard (eds.), *The CorpAfroAs Corpus of Spoken AfroAsiatic Languages*. <http://dx.doi.org/10.1075/scl.68.website>.
- Waley, A. & C.A. Armbruster. 1934. “The Verb ‘to say’ as an Auxiliary in Africa and China”, *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 7 (3): 573-6.
- Zaborski, Andrzej. 1975. *The Verb in Cushitic*. Krakow: Nakladem Uniwersytetu Jagiellonskiego

10/ Danh Thành Do-Hurinville (Université de Franche-Comté & ELLIADD, EA 4661) & Huy Linh Dao (INALCO & CRLAO, UMR 8563) : « Transcatégorialité en vietnamien : le cas du paradigme en *nào* /-*này* »

Résumé : Cette contribution étudie le phénomène de transcatégorialité en vietnamien à travers l'exemple du paradigme *nào-này*. La notion de transcatégorialité, comprise ici dans le sens de Robert (2003), désigne le fait qu'une même unité linguistique peut appartenir à différentes catégories en fonction de ses contextes d'apparition. La description proposée repose sur le modèle avancé pour le vietnamien dans Do-Hurinville (2010 et travaux subséquents). Selon ce dernier, le vietnamien est une langue hautement transcatégorielle dans la mesure où bon nombre d'éléments peuvent fonctionner en synchronie en tant que lexèmes, grammèmes et pragmatèmes. En d'autres termes, le même élément est susceptible de faire partie à la fois des domaines lexical, grammatical et discursif.

Dans le cadre de ce travail, nous nous focalisons sur la paire *nào-này* qui présente un fonctionnement assez similaire du point de vue de la transcatégorialité. En effet, le terme *nào*, qui est une proforme indéfinie-interrogative, a des emplois en tant que grammème, tout comme sa contrepartie définie-déictique *này*. De plus, à l'instar de ce dernier, il peut aussi s'employer comme une particule discursive. Nous adoptons l'opposition *grammaire de la phrase* vs *grammaire du discours* de Heine (2013) et montrons que le couple *nào-này* est passé de la

sphère phrastique à celle des *thétiques*. Autrement dit, les deux termes *nào* et *này* ont subi ce que Heine (*op.cit.*) appellent une *cooptation*.

Nous commencerons par situer la paire *nào-này* au sein du paradigme des déictiques spatiaux. Ce qui est dit ici de *nào-này* devrait s'appliquer aussi aux autres membres de ce paradigme. Toutes ces formes ont ceci de particulier qu'elles peuvent fonctionner aussi bien comme des déterminants nominaux que des pronoms déictiques/démonstratifs. Comme nous le montrent (1) et (2), *nào* est un déterminant interrogatif alors que *này* est un déterminant démonstratif. Si le premier renvoie à un parcours de valeurs (cf. Le Goffic 1993), du fait que l'identité de l'entité en question fait l'objet d'une interrogation, le dernier lui fournit une valeur précise en reliant celle-ci à la situation d'énonciation.

(1) *Anh đã hoàn thành hồ sơ nào rồi ?*
 2SG¹ ASP achever dossier NAO CRS
 'Quel(s) dossier(s) as-tu terminé(s) ?'

(2) *Tôi đã hoàn thành hồ sơ này rồi.*
 1SG ASP achever dossier NAY CRS
 'J'ai déjà terminé ce dossier.'

La valeur indéfinie de *nào* se manifeste dans les énoncés (3) et (4) où, en combinaison avec *đó*, déictique distal (cf. Nguyễn P. P. 2005), *nào* désigne un individu ou une entité dont l'identité reste indéterminée :

(3) *Tối qua, có người nào đó gọi điện cho anh.*
 Soir passé il y a personne NAO DEICT téléphoner DAT 2SG
 'Hier soir, quelqu'un (= une certaine personne) t'a téléphoné.'

(4) *Mới Tết hôm nào mà lại sắp hết năm rồi.*
 ASP Npropre jour NAO CONJ à nouveau bientôt finir année CRS
 'Le Têt vient d'arriver qu'on voit déjà la fin de l'année'

On constate que les valeurs interrogative et indéfinie sont étroitement liées l'une à l'autre. C'est donc le contexte qui permet de décider si l'on a affaire à l'une ou à l'autre valeur.

Il convient de souligner que le sens indéfini de *nào* s'observe également dans des énoncés comme (5) :

(5) *Anh muốn đi ngày nào thì anh thông báo với tôi sớm.*
 2SG vouloiraller jour NAO TOP 2SG informer avec 1SG tôt
 'Quel que soit le jour où tu veux partir, tu devrais m'en informer rapidement'

Nào peut aussi prendre une valeur universelle quand elle se combine avec la particule totalisante *cũng*, comme dans (6) et (7) :

¹ 1SG : 1^{ère} personne du singulier ; 2SG : 2^{ème} personne du sigulier ; ASP : Aspect ; ASRT : Assertif ; CLF : Classificateur ; CONJ : Conjonction ; CRS : Currently Relevant State ; DAT : Datif ; DEICT : déictique ; IMP : Impératif ; Npropre : Nom propre ; TOP : Topicaliseur ; TOT : Particule totalisante ;

(6) *Ngày nào cũng như ngày nào !*
 Jour NAO TOT comme jour NAO
 ‘Tous les jours se ressemblent.’

(7) *Khi nào cũng được.*
 Moment NAO TOT être possible
 ‘Peu importe le moment/n’importe quand (= tous les moments sont possibles)’

Il est intéressant de noter un emploi dit « énumératif » de *nào*, ce que nous pouvons constater en (8) :

(8) *Nào sách, nào vở, nào quần áo bừa bộn.*
 NAO livre NAO cahier NAO vêtements être en désordre
 ‘Livres, cahiers, vêtements sont en désordre’

Ce dernier emploi diffère de l’emploi comme déterminant indéfini-interrogatif de *nào* en ce que ce dernier précède le nom et ne le suit pas comme dans les exemples de (1) à (7). Ce cas de figure montre un parallélisme parfait avec l’emploi « énumératif » de la forme définie-déictique *này* :

(9) *Này sách, này vở, này quần áo bừa bộn.*
 NAY livre NAY cahier NAY vêtements être en désordre
 ‘Livres, cahiers, vêtements sont en désordre’

Un emploi dont nous tenterons de montrer qu’il est aussi dérivé de la valeur indéfinie-interrogative de *nào* est illustré par (10). Il s’agit d’un emploi où *nào* fonctionne comme une particule de négation qui sert à réfuter un point de vue précédemment mentionné :

(10) *Tôi nào có biết chuyện gì xảy ra.*
 1SG NAO ASRT savoir histoire quoi se passer
 ‘Je ne suis nullement au courant de ce qui s’est passé’

Dans cet emploi, *nào* est commutable avec les autres marqueurs de négation préverbaux tels *không*, *chẳng* :

(10’) *Tôi không/chẳng có biết chuyện gì xảy ra.*
 1SG NEG/NEG ASRT savoir histoire quoi se passer
 ‘Je ne suis nullement au courant de ce qui s’est passé’

Les exemples ci-dessus illustrent tous la fonction comme grammème de *nào* et *này*. Il s’avère que le premier terme développe plus d’emplois que sa contrepartie définie-déictique. Cela étant, ils s’emploient tous deux comme des marqueurs discursifs : *nào* est analysable comme une particule modale d’incitation alors *này* peut être traité comme une particule modale d’insistance.

La particularité du couple *nào-này* lorsqu’ils sont en emploi de particule discursive réside dans le fait qu’ils peuvent tous deux apparaître en début d’énoncés ou en fin d’énoncés. Cette autonomie par rapport au contenu propositionnel et à la syntaxe de la phrase est un indice en faveur de leur statut comme pragmatèmes :

(11) *Nhanh lên đi nào !*
 Etre rapide monter IMP NAO
 ‘Dépêchez-vous !’

(12) *Nào nhanh lên đi !*
 NAO être rapide monter IMP
 ‘Dépêchez-vous’

On note ici qu’il est possible d’avoir et un *nào* initial et un *nào* final :

(13) *Nào nhanh lên đi nào !*
 NAO être rapide monter IMP NAO
 ‘Dépêchez-vous’

Du côté de *này*, on observe un fonctionnement analogue :

(14) *Này tôi nói cho anh biết !*
 NAY 1SG dire DAT 2SG savoir
 ‘Tiens, je te dis pour que tu le saches’

(14’) *Tôi nói cho anh biết này !*
 1SG dire DAT 2SG savoir NAY
 ‘Je te dis pour que tu saches ceci’

(14’’) *Này tôi nói cho anh biết này !*
 NAY 1SG dire DAT 2SG savoir NAY
 ‘Tiens, je te dis pour que tu saches ceci’

On ne manquera pas de souligner que l’emploi comme pragmatème peut cohabiter avec celui comme grammème au sein d’un même énoncé :

(15) *Anh lấy cái này₁ này₂ !*
 2SG prendre CLF NAY₁ NAY₂
 ‘Prends celui-ci !’

(16) *Anh thích bài hát nào₁ nào₃ ?*
 2SG aimer CLF chanter NAO₁ NAO₂
 ‘Quelle chanson préfères-tu donc ?’

Alors que les *này₂* et *nào₂* sont des particules finales, les *này₁* et *nào₁* sont des déterminants nominaux. Les premiers opèrent au niveau de l’énoncé, les seconds au niveau du groupe nominal.

Références

Do-Hurinvill, D. T., 2010, « Les parties du discours en vietnamien : grammaticalisation et transcatégorialité », Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, CIV, 1, p. 327-370.

Heine, B., 2013, “On discourse markers: Grammaticalization, pragmaticalization, or something else?”, *Linguistics* 51, p. 1205-1247.

Le Goffic, P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Hachette Supérieur.

Nguyen, P. P., 2005, *Questions de linguistique vietnamienne ; les classificateurs et les déictiques*, Ecole française extrême orient.

Robert S., 2003, « Polygrammaticalisation, grammaire fractale et propriétés d'échelle », in Robert (éd.), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation : Polysémie, transcatégorialité et échelles syntaxiques*, Coll. Afrique et Langage, n° 5, Peeters, pp. 85-120.